

REJOIGNEZ LA
RÉSERVE COMMUNALE
DE SÉCURITÉ CIVILE

SERVICES À LA POPULATION

La Réserve communale de sécurité civile recrute !

La commune recrute pour sa Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) : un dispositif citoyen essentiel pour renforcer la résilience de notre territoire face aux risques majeurs.

Publié le 13 octobre 2025

Qu'est-ce que la Réserve Communale de Sécurité Civile (RCSC) ?

La RCSC est composée de **citoyens volontaires et bénévoles**, mobilisés pour **soutenir les services municipaux** en cas de catastrophe naturelle (inondations, tempêtes, incendies...), d'accident industriel ou de situation exceptionnelle. Elle agit **sous l'autorité du maire** et **ne se substitue pas aux services de secours** (pompiers, SAMU...).

Ses missions ?

Les bénévoles de la RCSC peuvent :

- **Informier et sensibiliser** la population aux risques locaux,
- **Participer à l'alerte et à l'évacuation** en cas de crise,
- **Soutenir les sinistrés** (accueil, ravitaillement, relogement...),
- **Surveiller les zones à risque** (forêts, cours d'eau...),
- **Coordonner l'aide logistique** (mise en place de postes de commandement, collecte de dons...).

Comment devenir réserviste ?

1. Être **majeur**, motivé et disponible en cas de besoin,
2. Signer un **acte d'engagement** (1 à 5 ans, renouvelable),
3. Participer à des **formations et exercices** organisés par la commune.

Vous souhaitez **agir concrètement pour votre commune** ? Rejoignez la RCSC et devenez un acteur de la sécurité locale !

Inscription et informations : contacter l'agent référent au 02 14 99 13 40 ou en remplissant le formulaire : <https://forms.office.com/e/KAVzEcwA8c?origin=lprLink> (<https://forms.office.com/e/KAVzEcwA8c?origin=lprLink>)



HERBIGNAC

MAIRIE DE HERBIGNAC
1 avenue de la Monneraye
44410 Herbignac

HORAIRES :
Lun - Mar - Mer - Ven : 9h > 12h /
13h30 > 17h30
Jeu : 8h30 > 13h
Sam : 9h > 12h (Etat-Civil
uniquement)

📞 02 40 88 90 01